



SEASKA

2012/2013 urteko

KONDUAK



**KPMG Entreprises
Aquitaine-Sud**
1777 avenue de la Résistance
40990 Saint-Paul-lès-Dax
France

Téléphone : +33 (0)5 58 56 10 10
Télécopie : +33 (0)5 58 90 82 06
Site internet : www.kpmg.fr

SEASKA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2013

SEASKA

Nere Pentzea - Route de la Pouponnière-

64250 Cambo-Les-Bains

Ce rapport contient 13 pages

Référence : GLT-134-38



**KPMG Entreprises
Aquitaine-Sud**
1777 avenue de la Résistance
40990 Saint-Paul-lès-Dax
France

Téléphone : +33 (0)5 58 56 10 10
Télécopie : +33 (0)5 58 90 82 06
Site internet : www.kpmg.fr

SEASKA

Siège social : Nere Pentzea - Route de la Pouponnière-
64250 Cambo-Les-Bains

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil des Ikastola, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la fédération Seaska, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil Exécutif. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil Exécutif et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Paul-lès-Dax, le 9 décembre 2013

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Geneviève Luquet-Theux
Associée

SEASKA - compte de résultat du 01/09/12 au 31/08/13

CHARGES	exercice 2012/2013	(n-1)	PRODUITS	exercice 2012/2013	(n-1)
CONSOMMATIONS	15 850	7 492	PARTICIPATION IKASTOLAK	828 575	794 200
SERVICES EXTERIEURS	95 346	95 770	SUBV. FONCTIONNEMENT	490 483	532 550
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	187 910	176 824	AUTRES PARTENARIAT	315 113	465 264
IMPOTS, TAXES & ASSIMILES	4 061	3 566	REMBOURSEMENT DE FRAIS	137 723	142 938
CHARGES DE PERSONNEL	958 151	1 016 323	AUTRES PROD. DE GESTION COURANTE	60 768	151 004
DOTATIONS VERSEES PAR SEASKA	574 836	465 025	PRODUITS FINANCIERS	14 164	3 235
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	18 824	21 712	REPORT SUR SUBV ATTRIBUEE	227 000	0
CHARGES FINANCIERES	48 876	313	TRANSFERT DE CHARGES	14 536	5 693
DOTATIONS AUX AMORT. & PROVISIONS	172 352	292 482	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 174	0
TOTAL CHARGES	2 076 206	2 079 507	TOTAL PRODUITS	2 093 536	2 094 884
RESULTAT	17 330	15 377			
TOTAL	2 093 536	2 094 884	TOTAL	2 093 536	2 094 884

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/08/2013

1 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	2
1-1- EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE	2
1-2- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
2 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	2
2-1- ACTIF	2
2-1-1- Immobilisations corporelles	2
- tableau des immobilisations	2
- tableau des amortissements	3
- principaux mouvements réalisé au cours de l'exercice	3
- méthode d'amortissement	3
- crédit bail	3
2-1-2- Immobilisations financières	4
2-1-3- Créances	4
2-1-4- Valeurs mobilières de placement	4
2-1-5- Charges constatées d'avance	4
2-2- PASSIF	5
2-2-1- Fonds propres et assimilés	5
2-2-2- Provisions pour risques et charges	5
2-2-3- Etat des dettes	5
2-2-4- Fonds dédiés - tableaux de suivi	6
2-2-5- Fournisseurs et comptes rattachés	6
2-2-6- Dettes sociales et fiscales	6
2-2-7- Produits constatés d'avance	7
3 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	7
3-1- VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7
3-2- VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN (E.T.P.)	7
4 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	8
4-1- EMPRUNT AUPRES DES ORGANISMES BANCAIRES	8
4-2- ENGAGEMENTS FINANCIERS	8
4-3- CREDIT BAIL	8

1 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1-1- EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

En 2012 l'association IKASTOLEN EGOITZAK propriétaire de la maison Nere Pentzea situé à CAMBO (64250) et l'association SEASKA ont signé un bail à construction permettant à SEASKA de réhabiliter ces locaux, afin d'y installer son siège social en septembre 2013.

1-2- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Présentation des comptes :

les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Méthodes générales :

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n° 99-01.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2-1- ACTIF

2-1-1- Immobilisations corporelles

Tableau des immobilisations

rubriques	valeur brute à l'ouverture de l'exercice	augmentation	diminution	valeur brute à la clôture de l'exercice
construction	-	3 014 344,14	-	3 014 344,14
agencement - Installations Gles	19 271,39	3 588,00	19 271,39	3 588,00
matériel de bureau & informatique	13 951,17	17 551,30	5 975,59	25 526,88
meublier	21 411,45	-	2 560,83	18 850,62
immobilisations en cours	2 466 045,06	548 299,08	3 014 344,14	-
TOTAL	2 520 679,07	3 583 782,52	3 042 151,95	3 062 309,64

Tableau des amortissements

rubriques	valeur brute à l'ouverture de l'exercice	augmentation	diminution	valeur brute à la clôture de l'exercice
construction	-	-	-	-
agencement - Installations Gles	19 271,39	-	19 271,39	-
matériel de bureau & informatique	13 951,17	-	5 975,59	7 975,58
meublier	21 411,45	-	2 560,83	18 850,62
TOTAL	54 634,01	-	27 807,81	26 826,20

Principaux mouvements réalisés au cours de l'exercice

nature de l'immobilisation	investissement direct
construction	3 014 344,14
agencement - installation gles	3 588,00
mat bureau et informatique	17 551,30

Fin des travaux de réhabilitation de la maison Nere Pentzea à Cambo, et renouvellement matériel informatique, pour mise en service au 1er septembre 2013.

Méthode d'amortissement

types d'immobilisations	mode	durée
construction - VRD	linéaire	20 ans
construction - gros œuvre	linéaire	30 ans
construction - façade couv. menuiserie	linéaire	20 ans
construction - instal. gles techniques	linéaire	15 ans
construction - agencement hors IGT	linéaire	12 ans
installations générales	linéaire	10 ans
matériel bureau & informatique	linéaire	3 ans
meublier	linéaire	5 ans

Crédit bail (copieur KONICA MINOLTA C451)

	copieur
valeur d'origine	18 059,60
amortissements :	
cumul exercice antérieur	13 243,71
dotation de l'exercice	3 611,92
TOTAL	16 855,63

2-1-2- Immobilisations financières

libellé	solde au début de l'exercice	augmentation	diminution	solde à la fin de l'exercice
parts sociales G.I.E.E.	10 000,00	-	-	10 000,00
créances rattachées à des particip.	-	-	-	-
autres titres immobilisées (caution)	4 833,45	305,00	305,00	4 833,45
TOTAL	14 833,45	305,00	305,00	14 833,45

2-1-3- Créances

créances	montant brut	Liquidité de l'actif	
		échéance < 1 an	échéance > 1 an
fournisseurs	289,11	289,11	-
ikastolak	57 862,50	57 862,50	-
communes - subv. à recevoir	27 407,00	27 407,00	-
E.E.P.-O.P.L.B. - subv. à recevoir	95 000,00	95 000,00	-
ELKARTASUN IKASTOLAK	64 989,03	64 989,03	-
HERRI URRATS	196 054,00	196 054,00	-
EUSKAL HERRIKO IKASTOLAK	51 373,68	51 373,68	-
autres	38 612,80	38 612,80	-
ELKART. IKAST. / annuité emprunt	731 480,33	18 987,77	712 492,56
produits à recevoir	12 000,00	12 000,00	-
TOTAL	1 275 068,45	562 575,89	712 492,56

Produits à recevoir :

Bizkaiko Foru Aldundia / Etxepare = 12 000,00 €

2-1-4- Valeurs mobilières de placement

titres	valeur d'acquisition	cours à la clôture de l'exercice	plus value latente	moins value latente
CE EXPANSION	677 164,72	677 792,16	627,44	-
TOTAL	677 164,72	677 792,16	627,44	-

2-1-5- Charges constatées d'avance

nature de la charge	montant
MAIF (sept à déc)	1 450,02
ANTZA (glisseguna sept 2013)	287,70
TOTAL	1 737,72

2-2- PASSIF

2-2-1- Fonds propres et assimilés

rubriques	solde au début de l'exercice	augmentation	diminution	solde à la fin de l'exercice
fonds associatifs	-	-	-	-
réserves de trésorerie	530 000,00			530 000,00
report à nouveau	126 742,62	15 376,24	-	142 118,86
subv. invest. (Conseil Général)	-	1 500 000,00	-	1 500 000,00
subv. invest. / emprunt (elkart.lkast.)	-	750 000,00	-	750 000,00
TOTAL	656 742,62	2 265 376,24	-	2 922 118,86

2-2-2- Provisions pour risques et charges

rubriques	provisions au début de l'exercice	augmentation : dotation de l'exercice	diminution : reprise de l'exercice	provisions à la fin de l'exercice
provisions pour risques	-	-	-	-
provisions pour charges	15 421,77	2 352,21		17 773,98
provisions pour reversement d'une subv. suite à la non atteinte des objectifs fixés dans la condition résolutoire	-	-	-	-
TOTAL	15 421,77	2 352,21	-	17 773,98

Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

L'Accord d'entreprise appliqué dans l'association prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière calculée selon le barème suivant :

- un demi mois pour les salariés ayant atteint 6 ans d'ancienneté
- un mois pour les salariés ayant atteint 12 ans d'ancienneté
- un mois et demi pour les salariés ayant atteint 18 ans d'ancienneté
- deux mois pour les salariés ayant atteint 24 ans d'ancienneté
- deux mois et demi pour les salariés ayant atteint 30 ans d'ancienneté

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés à durée indéterminée, s'élève à 17 773,98 €

Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges

2-2-3- Etat des dettes

dettes	montant brut	degré d'exigibilité du passif		
		échéance < 1 an]1 an - 5 ans]	échéance > 5 ans
emprunt CE	1 472 437,05	37 975,55	166 953,68	1 267 507,82
fournisseurs	39 598,76	39 598,76	-	-
dettes sociales et fiscales	43 081,09	43 081,09	-	-
Ikastolak	9 887,98	9 887,98	-	-
CFP	27 525,60	27 525,60	-	-
IKASTOLEN EGOITZAK	117 000,00	117 000,00	-	-
ELKARTASUN IKASTOLAK	192 719,41	46 172,16	146 547,25	-
TOTAL	1 902 249,89	321 241,14	313 500,93	1 267 507,82

2-2-4- Fonds dédiés - tableau de suivi

Subventions de fonctionnement affectées

rubriques	montant des fonds affectés au projet	fonds à dégager en début d'exercice (19)	utilisation en cours d'exercice (7894)	engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
dot. Herri Urrats 09/10	220 000,00	210 000,00	210 000,00	-	-
dot. Herri Urrats 10/11	283 000,00	283 000,00	17 000,00	-	266 000,00
dot. Herri Urrats 11/12	220 000,00	220 000,00	-	-	220 000,00
dot. Herri Urrats 12/13	170 000,00	-	-	170 000,00	170 000,00
TOTAL	893 000,00	713 000,00	227 000,00	170 000,00	656 000,00

Dons manuels affectés

rubriques	montant des fonds affectés au projet	fonds à dégager en début d'exercice (19)	utilisation en cours d'exercice (7894)	engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	fonds restant à engager en fin d'exercice (19)
don de particulier	35 000,00	35 000,00	-	-	35 000,00
don Hautzaro	12 000,00	12 000,00	-	-	12 000,00
Soutien ikastolak Hegoalde	20 481,00	20 481,00	-	-	20 481,00
TOTAL	67 481,00	67 481,00	-	-	67 481,00

2-2-5- Fournisseurs et comptes rattachés

	nature	montant fin d'exercice
fournisseurs	exploitation	11 644,82
fournisseurs	immobilisation	20 239,30
factures non parvenues	exploitation	7 714,64
TOTAL		39 598,76

2-2-6- Dettes sociales et fiscales

rubrique	montant
URSSAF	14 945,23
IRSEA PREMALLIANCE - retrait NC	10 627,41
APICIL - retraite C	1 395,41
AG2R - prév C	963,46
AG2R - prév NC	880,66
SIMETRA	402,69
taxe / salaires	2 331,67
formation continue	8 528,60
effort construction	3 005,96
TOTAL	43 081,09

2-2-7- Produits constatés d'avance

nature du produit	montant
subv. Co. Com. Xiberoa (sept à déc 2013)	5 000,00
subv. Co. Com. Hazparne (sept à déc 2013)	6 667,00
subv. Biarritz (sept à déc 2013)	6 476,00
subv. Ciboure (sept à déc 2013)	1 360,00
subv. St Jean de Luz (sept à déc 2013)	2 873,00
subv Urrugne (sept à déc 2013)	7 333,00
subv Hendaye (sept à déc 2013)	2 733,00
Elkartasun Ikastolak (sept à déc 2013)	9 173,69
TOTAL	41 615,69

3 - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3-1- Ventilation des produits d'exploitation

tableau de répartition des produits d'exploitation		
participation des ikastola	828 575,00	44,39%
subvention de fonctionnement	490 483,00	26,28%
autres partenaires	315 113,00	16,88%
remboursement de frais	137 723,00	7,38%
ressources propres	94 642,00	5,07%
	1 866 536,00	100,00%
report sur subv attribuée	227 000,00	
TOTAL	2 093 536,00	

3-2- Ventilation de l'effectif moyen (ETP)

catégories	personnel salarié	personnel mis à disposition
C.D.I. cadres	9,75	-1,00
C.D.I. non cadres	4,00	-1,00
C.D.D.	0,50	-0,50
TOTAL	14,25	-2,50

précisions :

2,5 postes ETP sont remboursés par différentes associations

1 poste de formateur remboursé par l'association CFP-SEASKA

1 poste d'animateur remboursé par l'association HERRI URRATS

0,5 poste d'animateur remboursé par E.H.I.

4 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

4-1- EMPRUNT AUPRES DES ORGANISMES BANCAIRES

Au 31/08/2013, l'engagement s'élève à la somme de 2 244 183,62 € se décomposant comme suit :

- capital restant dû =	1 472 437,05
- intérêts restant dû =	771 746,57

4-2- ENGAGEMENTS FINANCIERS

	N	N - 1
<u>engagements donnés</u>		
caution prêt-relais XAL (1)	600 000,00	
caution prêt XAL (2)	540 000,00	
contrat LLD / copieur	15 787,20	
<u>engagements reçus</u>		
E.H.I. (4)	1 156 795,50	
TOTAL	2 312 582,70	0,00

(1) : SEASKA s'est porté caution pour le prêt-relais accordé à XALBADOR KOLEGIOA par la Caisse d'Epargne contrat n° 9167094 du 12/02/2013

(2) : SEASKA s'est porté caution pour le prêt accordé à XALBADOR KOLEGIOA par la Caisse d'Epargne contrat n° 9167558 du 12/02/2013, sur 25 ans

(3) : 23/08/2013 contrat de location longue durée pour le copieur n° 2 (durée = 5 ans)

(4) : le Conseil d'administration de EHI est engagé à prendre à sa charge la moitié des annuités d'emprunt, par le biais de la caisse de solidarité entre les ikastola (18/04/2012)

4-3- CREDIT BAIL

	retraitement du credit- bail				
	constructions	installations	copieur	autres	Total
<i>valeur d'origine</i>			18 059,60		18 059,60
<i>amortissements</i>					
cumuls exercices antérieurs			13 243,71		13 243,71
dotation de l'exercice			3 611,92		3 611,92
sous-total			16 855,63	-	16 855,63
<i>redevances payées</i>					
cumuls exercices antérieurs			16 103,12		16 103,12
dotation de l'exercice			4 391,76		4 391,76
sous-total			20 494,88	-	20 494,88
<i>redevances restant à payer</i>					
à 1 an au plus			1 097,94		1 097,94
à 5 ans au plus			-	-	-
à plus de 5 ans			-	-	-
sous-total			1 097,94	-	1 097,94
<i>valeur résiduelle</i>					
à 1 an au plus			361,19		361,19
à 5 ans au plus			-	-	-
à plus de 5 ans			-	-	-
sous-total			361,19	-	361,19
montant pris en charge dans l'exercice			4 391,76		4 391,76